



PLAN LOCAL D'URBANISME



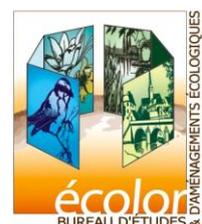
E

ANNEXES SANITAIRES

Document conforme à
la Délibération du Conseil Municipal du 6 mai 2021
portant approbation de l'élaboration du PLU

Le Maire
Jean Marc GRUNFELDER

Affaire suivie par :
Nathalie GOUGELIN



Les réseaux existants

La présente notice a pour objet d'exposer la situation actuelle des réseaux d'eau, d'assainissement et des systèmes d'élimination des déchets, existants ou en cours de réalisation.

- L'ALIMENTATION EN EAU POTABLE

Sillegny adhère au Syndicat Intercommunal des Eaux de Verny.

Sillegny adhère au Syndicat Intercommunal des Eaux de Verny.

Ci -dessous des *Extraits du rapport annuel 2018 du SIEV*

◆ Déléguataire

Société Mosellane des Eaux

◆ Périmètre du service

BEUX, BUCHY, CHEMINOT, CHERISEY, CHESNY, COIN LES CUVRY, COIN SUR SEILLE, CUVRY, FLEURY, GOIN, LIEHON, LORRY MARDIGNY, LOUVIGNY, LUPPY, MECLEUVES, ORNY, PAGNY LES GOIN, POMMERIEUX, PONTOY, POUILLY, POURNOY LA CHETIVE, POURNOY LA GRASSE, RAUCOURT, SAILLY ACHATEL, SAINT JURE, SECOURT, SILLEGNY, SILLY EN SAULNOIS, SOLGNE, VERNY, VIGNY

Chiffres clés



17 006

Nombre d'habitants desservis



7 209

Nombre d'abonnés (clients)



1

Nombre d'installations de production



7

Nombre de réservoirs



318

Longueur de réseau (km)



251

Longueur de canalisation de distribution (hors branchement) (km)



83,7

Rendement de réseau (%)



119

Consommation moyenne (l/hab/j)



100,0

Taux de conformité microbiologique (%)

Les réseaux et équipement vieillissent du fait des conditions de pose (nature du terrain, affaissement des sols) ainsi que de l'eau véhiculée (entartrement des conduites et des équipements sur des eaux antartantes, corrosion et fuites sur des eaux agressives). Afin de prévenir ce vieillissement, il est recommandé de renouveler chaque année environ 1 à 2 % des réseaux, ce qui correspond à une durée de vie moyenne de 50 à 100 ans. Appuyé sur la modélisation remise à la Collectivité, le programme prioritaire de renouvellement de conduites remis au Syndicat des Eaux est le suivant :

- Renouvellement de 1800 ml de conduite DN 200 mm entre Lorry Mardigny et Sillegny ;

Il n'existe pas de périmètre de protection de captage d'eau potable sur le ban communal.

→ *L'origine de l'eau alimentant le service*

La ressource propre du Syndicat Intercommunal des Eaux de Verny est située sur la commune de Arry, à la station de La Lobe. Elle est constituée d'une chaîne de puits captant la nappe alluviale de la Moselle.

Cette ressource est vulnérable du point de vue des chlorures, de la conductivité et de la turbidité. Il y a risque de contamination en cas de crue de la Moselle.



Forage d'Arry La Lobe

Par ailleurs, les dépôts de fumier à proximité immédiate sont également préoccupants car situés sur le périmètre rapproché de protection des forages. Ces dépôts rejettent des lixiviats chargés, qui représentent un risque élevé de pollution de la ressource en eau du Syndicat de Verny.

Pour pallier cette pollution potentielle, le Syndicat des Eaux de Verny a sollicité les services préfectoraux pour modifier la DUP, afin d'interdire tous épandages de ce type dans le périmètre rapproché du captage.

→ *Le volume prélevé*

Les autorisations de prélèvement maximales par ressource sont les suivantes :

	Débit horaire (m ³ /h)	Volume journalier (m ³ /jour)
FORAGES DE LA LOBE	120	2 880

Le volume prélevé par ressource et par nature d'eau est détaillé ci-après :

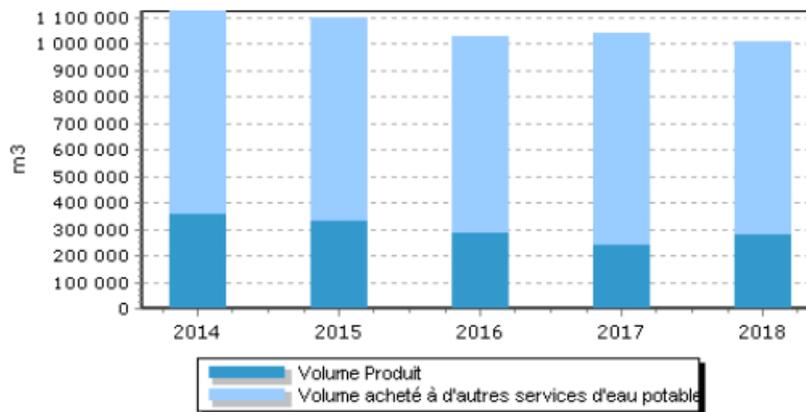
	2014	2015	2016	2017	2018	N/N-1
Volume prélevé (m³)	356 508	330 242	282 274	241 535	280 631	16,2%
Volume prélevé par ressource (m³)						
FORAGES DE LA LOBE	356 508	330 242	282 274	241 535	280 631	16,2%
Volume prélevé par nature d'eau (m³)						
Eau souterraine non influencée	356 508	330 242	282 274	241 535	280 631	16,2%
Eau souterraine influencée	0	0	0			

→ **Le volume produit et mis en distribution**

Les volumes produit et mis en distribution prennent en compte, le cas échéant, le volume acheté et vendu à d'autres services d'eau potable :

	2014	2015	2016	2017	2018	N/N-1
Volume prélevé (m3)	356 508	330 242	282 274	241 535	280 631	16,2%
Besoin des usines	0	0	0	0	0	0%
Volume produit (m3)	356 508	330 242	282 274	241 535	280 631	16,2%
Volume acheté à d'autres services d'eau potable	769 590	770 766	746 572	802 150	730 033	-9,0%
Volume vendu à d'autres services d'eau potable	28 952	23 577	22 142	38 086	18 150	-52,3%
Volume mis en distribution (m3)	1 097 146	1 077 431	1 006 704	1 005 599	992 514	-1,3%

Evolution des volumes produit et acheté à d'autres services d'eau potable



Le volume acheté à d'autres services d'eau potable est détaillé ci-après :

	2014	2015	2016	2017	2018	N/N-1
Volume acheté à d'autres services d'eau potable (m3)	769 590	770 766	746 572	802 150	730 033	-9,0%
METZ	769 590	770 766	746 572	802 150	730 033	-9,0%

La capacité d'alimentation en eau potable n'est pas un frein à une augmentation de la population.

- La défense incendie

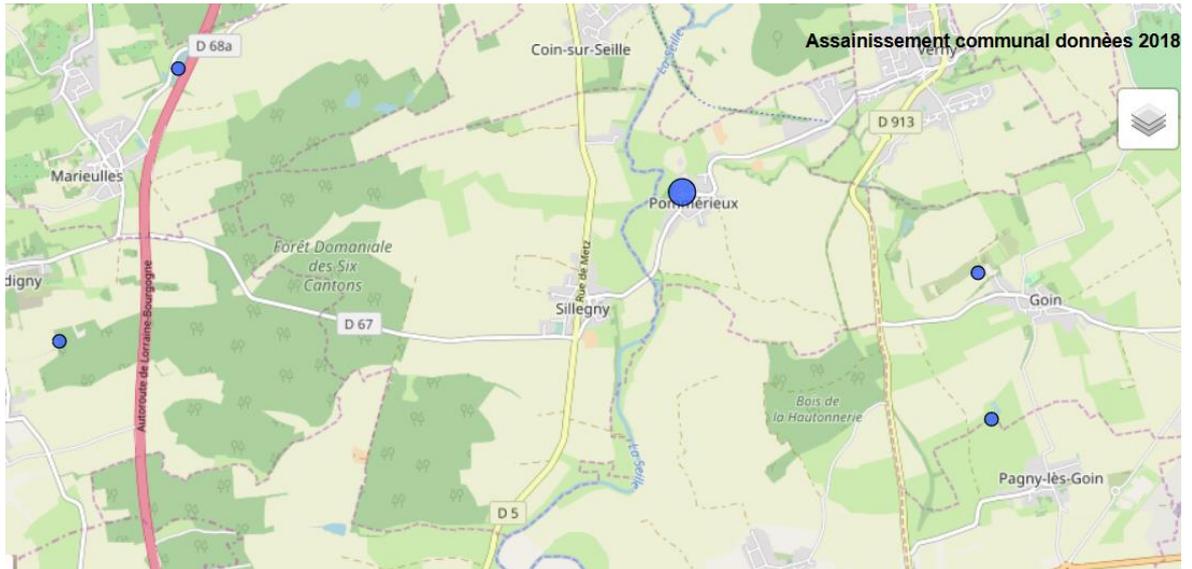
La défense incendie est assurée grâce à 17 poteaux incendie. (pas de réserve)

- L'ASSAINISSEMENT

La structure intercommunale compétente pour l'assainissement est Syndicat Mixte d'Assainissement de la Seille Aval. Les eaux usées de la commune sont raccordées à la station d'épuration intercommunale qui se situe sur la commune de Pommérieux. Cet ouvrage de type « boues activées » est mis en service depuis 1999, il collecte les eaux usées de Chérissey, Coin-sur-Seille, Orny, Pommérieux, Pournoy-la-Grasse et Verny.

Sa capacité est de 5000 EH pour une population raccordée de 4467 habitants : il est vidangé 2 fois par an pour augmenter sa capacité de traitement.

Le point de rejet dans le milieu naturel est la Seille.



POMMERIEUX SMASA

Description de la station

Nom de la station : POMMERIEUX SMASA (Zoom sur la station)
Code de la station : 025754701244
Nature de la station : Urbain
Réglementation : Eau
Région : GRAND-EST
Département : 57
Date de mise en service : 31/12/2000
Service instructeur : DDT 57
Maitre d'ouvrage : SYND MIXTE ASSAINISSEMENT DE SEILLE AVAL (SMASA)
Exploitant : SOCIETE MOSELLANE DES EAUX
Commune d'implantation : POMMERIEUX
Capacité nominale : 5000 EH
Manuel d'autosurveillance validé : Oui
Traitement requis par l'arrêté national du 21/07/2015 :
 - Traitement secondaire
 + Filières de traitement :

Agglomération d'assainissement

Code de l'agglomération : 020000157708
Nom de l'agglomération : VERNY
Commune principale : VERNY
Tranche d'obligations : [2 000 ; 10 000 [EH
Taille de l'agglomération en 2018 : 3960 EH
Somme des charges entrantes : 3960 EH
Somme des capacités nominales : 5000 EH
 + Liste des communes de l'agglomération :

Chiffres defs en 2018

Charge maximale en entrée : 3960 EH
Débit arrivant à la station :
Valeur moyenne : 1262 m3/j
Percentile95 : 0 m3/j
Débit de référence retenu : 2740 m3/j
Production de boues : 52.42 tMS/an

Destinations des boues en 2018 (en tonnes de matières sèches par an) :



Chiffres defs en 2017
 Chiffres defs en 2016
 Chiffres defs en 2015
 Chiffres defs en 2014
 Chiffres defs en 2013
 Chiffres defs en 2012
 Chiffres defs en 2011

Milieu récepteur

Bassin hydrographique : RHIN-MEUSE
Type : Eau douce de surface
Nom : Rejet POMMERIEUX
Nom du bassin versant : A786010A

Zone Sensible : CM - La Moselle
Sensibilité azote : Oui (Ar. du 23/11/1994)
Sensibilité phosphore : Oui (Ar. du 23/11/1994)

Voir le point de rejet (Double-cliquer sur le point pour l'effacer)

Respect de la réglementation nationale en 2018

Conforme en équipement au 31/12/2018 : Oui
Date de mise en conformité : 01/09/1999
Abattement DBO5 atteint : Oui
Abattement DCO atteint : Oui
Abattement Ngl atteint : Sans objet
Abattement Pt atteint : Sans objet
Conforme en performance en 2018 : Oui

Réseau de collecte conforme (temps sec) : Oui
Date de mise en conformité : 31/12/2016

Respect de la réglementation en 2017
Respect de la réglementation en 2016
Respect de la réglementation en 2015
Respect de la réglementation en 2014
Respect de la réglementation en 2013
Respect de la réglementation en 2012
Respect de la réglementation en 2011

précédent | suivant | accueil

Source : MTES - ROSEAU - Décembre 2019

- LES ORDURES MENAGERES ET LE TRI SELECTIF

La collecte des déchets est une compétence de la Communauté de Communes et se fait via un prestataire la société SITA LORRAINE. Depuis le 1^{er} janvier 2018, le service est financé par une redevance incitative à la levée afin d'inciter les habitants à réduire leurs déchets. Le ramassage des ordures ménagères se fait en bac roulant équipé de puces électroniques et a lieu chaque lundi. Les ordures ménagères sont majoritairement incinérées au centre de valorisation HAGANIS à Metz.

Le tri sélectif est également réalisé dans la commune dont les sacs transparents sont collectés tous les jeudis des semaines impaires. Les déchets recyclables sont ensuite acheminés vers le centre de tri PAPREC à Custines.

Des conteneurs à verre, papier et textiles sont présents sur le ban communal.

Les objets encombrants sont collectés tous les deux mois en porte-à-porte après prise de rendez-vous.

La déchetterie est située à Verny.